



CADRES

Guide d'appui à la négociation

Guide CFDT Cadres



Laurent Berger
Secrétaire général
CFDT



ÉDITO

La CFDT s'est engagée pour la signature de l'ANI du 30 octobre 2015 unifiant les régimes Agirc et Arrco.

La CFDT est la première organisation syndicale dans l'encadrement. Elle a donc autorité mais surtout la légitimité pour discuter des cadres, de leur fonction, de leurs missions et des garanties qu'il faut leur apporter. Nous devons aborder ces questions avec responsabilité et ambition.

Contrairement à d'autres organisations syndicales, la CFDT prône un syndicalisme interprofessionnel et inter-catégoriel qui défend les salariés du public comme du privé, l'ouvrier comme le cadre.

L'engagement CFDT se veut un engagement citoyen qui dépasse les intérêts immédiats de telle communauté de travail ou d'idées. Légitime à organiser la confrontation des intérêts contradictoires qui traversent le salariat ; sans conduire à l'écrasement d'un camp sur un autre ; et sans faire droit à toutes les revendications ou pressions corporatistes.

Dans ce contexte, l'apport de la CFDT Cadres est singulier et utile à toute l'organisation. Son caractère interprofessionnel lui donne une légitimité transversale et nationale. Sa tradition de laboratoire d'idées, à la fois sur le plan intellectuel et partenarial, joue dans ce sens. Ni aiguillon, ni donneur de leçons, mais aux côtés des autres militants.

Par ailleurs, la négociation sur l'encadrement et les discussions sur les droits et garanties attachées à la fonction cadre sont une opportunité de développement. Nos bons résultats électoraux dans le collège cadres doivent permettre de faire adhérer un grand nombre de salariés et les rendre acteurs en nous rejoignant.

Enfin, les préoccupations des cadres du privé ont une résonance chez ceux du public, le manifeste cadres est un instrument utile pour contribuer au débat de la place des cadres du public.

L.B.

A portrait of Jean-Claude Barboul, a middle-aged man with short dark hair and a light beard, wearing a grey suit jacket, a light blue shirt, and a patterned tie. He is looking directly at the camera with a slight smile. The background is dark and out of focus.

Jean-Claude Barboul
Secrétaire général
CFDT Cadres

La CFDT Cadres s'est toujours interrogée sur ce qui fonde l'identité cadres. Loin de réduire les cadres à un système de protection sociale, la CFDT Cadres s'attache à offrir aux cadres un ensemble de droits et garanties ancrés dans leurs pratiques professionnelles et valorisant l'autonomie et la responsabilité.

Regarder un cadre au travers de ce qu'il fait plus qu'au travers de ce qu'il est ou est censé représenter, reste singulier dans le paysage syndical.

La négociation Agirc Arrco d'octobre 2015 a inscrit la nécessité de revisiter ce qui fonde l'appartenance à une catégorie professionnelle dans la perspective d'un régime unifié de retraite complémentaire.

La proximité d'une négociation interprofessionnelle sur l'encadrement est une opportunité qu'il nous faut saisir.

La CFDT Cadres, première organisation syndicale, a réalisé ce guide à destination des branches et secteurs professionnels des fédérations.

Il comprend un texte de référence « *Manifeste pour les droits et garanties de la fonction cadre* ». Compilation organisée de plus de 20 années de réflexions et d'actions aux côtés des managers, professionnels, experts.

Complété par des fiches explicitant nos revendications réalisées avec le concours de vos représentants membres du Bureau national de la CFDT Cadres.

Des annexes présentant des outils existant et des précisions utiles ont été intégrées.

Enfin, un volet développement/syndicalisation a été inclus soulignant l'opportunité et la nécessité d'aller au-devant des salariés cadres pour expliquer, informer sur nos revendications, partager les réflexions et leur proposer de rejoindre la CFDT. L'équipe d'animation de la CFDT Cadres, le Bureau national et vos représentants sont à votre disposition pour accompagner votre réflexion et vos actions.

J-C.B.